

PROJET PEDAGOGIQUE
2024-2025

ALSH LE COUDRAY MATERNEL

MAISON DE L'ENFANCE

1 rue Françoise Dolto

28630 LE COUDRAY



Table des matières

Projet éducatif	3
Définition et intérêt du projet éducatif.....	3
Elaboration par l'organisateur	3
Projet éducatif LE COUDRAY	4
Le projet pédagogique	5
Pourquoi un projet pédagogique ?	5
Sa conception.....	5
ALSH Maison de l'enfance.....	6
Coordonnées utiles :	6
Fonctionnement.....	6
Projet pédagogique ALSH Maison de l'enfance	7
Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.....	8
Les modalités de fonctionnement de l'équipe	10
Composition des équipes Mercredis / Vacances.....	10
Composition de l'équipe Périscolaire.....	10
Le rôle des animateurs.....	11
Le rôle et les fonctions du directeur.....	12
La répartition des temps respectifs d'activité et de repos	13
Le temps d'accueil du matin	13
Le rassemblement.....	13
Le temps calme	13
La sieste.....	14
Le temps d'accueil du soir.....	14
Les temps d'activités.....	15
Les temps libres, les temps de récupération.....	15
Les temps de repas du midi et du goûter	17
En conclusion d'une journée type	18
La nature des activités proposées.....	19
Les modalités d'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps.....	20

Projet éducatif

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation réglementaire. Il doit être envoyé en même temps que toute nouvelle déclaration d'un accueil ou d'un séjour. En l'absence du projet éducatif actualisé, la validation de la déclaration ne sera pas effectuée.

Définition et intérêt du projet éducatif

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est formalisé par un document. L'organisateur indique dans ce document de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise.

Elaboration par l'organisateur

Le projet éducatif est élaboré par l'organisateur. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés par une même personne physique ou morale. Son élaboration peut prendre en compte les observations, voire les propositions d'autres partenaires, au premier rang desquels se trouvent les représentants légaux des mineurs, les élus et adhérents d'une association, les animateurs, etc. La démarche participative est importante.

Projet éducatif LE COUDRAY

DIAGNOSTIC	Objectifs EDUCATIF	Intention Pédagogique	
Constats et orientations issus du Diagnostic du Contrat Enfance Jeunesse			
<p>ENFANCE: Stabilité sinon baisse de cette tranche d'âge, la commune n'envisage pas de développement de développement des services périscolaires et extrascolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintien des services périscolaires en maternel et élémentaire (nombre de places, créneaux horaires). Maintien sinon diminution du nombre de places des services extrascolaires selon les périodes <p>JEUNESSE : Fréquentation irrégulière sur les mini stages, contact non permanent avec cette tranche d'âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintien des offres de service pour les 12-17 ans (mini stages, séjours ado, etc.) 	<p>Promouvoir et mettre en œuvre des projets socialisants, innovants et inclusifs en s'appuyant sur le vivre ensemble, la solidarité, et le développement durable tout en travaillant sur la notion de parentalité</p>	<p>Commun</p> <p>3-5 ans</p> <p>6-11 ans</p> <p>12-17 ans</p>	<p>Favoriser l'éducation à la dimension interculturelle et intergénérationnelle,</p> <p>Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage, la vie en collectivité au travers des projets d'activités</p> <p>Mettre en œuvre des projets permettant le vivre ensemble en collectivité</p> <p>Réaliser des projets innovants en collaboration avec d'autres structures</p> <p>Mettre en œuvre des projets à caractère social et solidaire</p>
Les attentes de la commune	<p>Développer une approche participative et citoyenne pour permettre l'épanouissement de sa personnalité, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie</p>	<p>Commun</p> <p>3-5 ans</p> <p>6-11 ans</p> <p>12-17 ans</p>	<p>Eduquer à la différence, à la citoyenneté</p> <p>Accompagner chaque public vers l'autonomie, tendre vers la responsabilisation</p> <p>Accompagner l'enfant dans son évolution personnelle et collective</p> <p>Impliquer l'enfants dans la réalisation de projets en sensibilisant à la notion de groupe</p> <p>Impliquer les jeunes dans la mise en place collective de projets</p>
<ul style="list-style-type: none"> Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances, de loisirs et de repos Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins de chaque âge Contribuer à l'éducation des enfants : vie collective, vie quotidienne, acquisition d'apprentissages (méthodologie, compétences...) Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, notamment en terme de loisirs et de pratiques sportives et culturelles Amener l'enfant à comprendre les règles d'hygiène et de santé Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel Faciliter l'implication des familles Favoriser les liens intergénérationnels 	<p>Contribuer à renforcer la curiosité et le goût pour les apprentissages par la mise en place de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives.</p>	<p>Commun</p> <p>3-5 ans</p> <p>6-11 ans</p> <p>12-17 ans</p>	<p>Stimuler le désir de découvrir et d'apprendre / Faire liens avec les équipes enseignantes et les projets d'établissement</p> <p>Développer la connaissance du patrimoine local</p> <p>Sensibiliser et initier à de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives.</p> <p>Développer des projets innovants et différents tout au long de l'année Initier les enfants à la science de façon ludique</p> <p>Favoriser la découverte alliant nouvelles pratiques et découverte de champs professionnels</p>
Les ambitions des PEP28	<p>Développer un accueil de loisirs sécurisant, répondant au rythme de chacun et favorisant le bien-être</p>	<p>Commun</p> <p>3-5 ans</p> <p>6-11 ans</p> <p>12-17 ans</p>	<p>Proposer à chacun un cadre et un environnement adapté d'un point de vue physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel.</p> <p>Faire du lien avec les familles sur la journée, les activités et le déroulement de chaque période.</p> <p>Favoriser un environnement sécurisé et adapté aux besoins de chacun</p> <p>Adapter le fonctionnement du centre en fonction des besoins et envies de chacun</p> <p>Développer un espace où les jeunes pourront s'approprier le local tout en répondant à leurs besoins</p>
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale. Ouvrir pour une école de la République, école véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire. Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous y compris dans notre vie associative. 	<p>Développer des actions éducatives de prévention autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté, du développement durable et de la sécurité routière.</p>	<p>Commun</p> <p>3-5 ans</p> <p>6-11 ans</p> <p>12-17 ans</p>	<p>Éveiller et éduquer sur les thèmes de la santé et de l'alimentation</p> <p>Sensibiliser, accompagner et éduquer à la sécurité routière</p> <p>Sensibiliser les enfants sur le développement durable et les énergies renouvelable</p> <p>Développer l'intérêt des enfants sur le développement durable et les énergies renouvelable</p> <p>Développer des actions autour du développement durable</p>
Finalité du projet éducatif			
Ce projet éducatif a pour but de faire vivre les valeurs de l'Association en proposant des projets dédiés aux enfants, partagés avec les familles, les partenaires et permettant la construction de chacun en tant qu'individu par l'apprentissage du vivre ensemble tout en répondant aux différentes attentes des familles et de la collectivité.			

Le projet pédagogique

Pourquoi un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est le document qui décline du projet éducatif dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM). En articulation avec le projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de l'équipe. Le projet pédagogique est l'un des points essentiels de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Il doit exister dans chaque structure d'accueil afin d'organiser et de structurer l'activité. Il doit être présenté lors des visites d'inspection. Elaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique, il énonce en termes clairs et simples, la manière dont on souhaite accueillir l'enfant. L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence, dans le but de coordonner son action et de rester cohérent.

Sa conception

Pour réaliser ce projet pédagogique, l'équipe d'animation se réunit afin de :

- Faire un bilan de la « phase d'observation » des groupes d'enfants et mettre en corrélation avec le bilan de l'ancien projet pédagogique afin d'en définir les actions qui ont été bien menées et celle à améliorer.
- Dans un second temps, l'équipe repart des axes éducatifs définis par le projet éducatif (reprenant les intentions éducatives des élus de la commune, et le projet éducatif de l'association) pour en établir les objectifs à atteindre pour répondre aux intentions pédagogiques.
- Pour finir, l'équipe d'animation s'accorde sur les actions à mettre en place afin d'atteindre les objectifs.

ALSH Maison de l'enfance

Coordonnées utiles :

Accueil de Loisirs et périscolaire Maternel (3-5 ans) Maison de l'enfance :

1 Rue Françoise Dolto 28630 LE COUDRAY

06 89 65 16 34

alsh.lecoudraymaternel@pep28.asso.fr

Fonctionnement

L'ALSH Maison de l'enfance est ouvert sur les temps périscolaires (matins et soirs), les mercredis ainsi que pendant les vacances (hors vacances de fin d'année et les deux semaines du milieu du mois d'Août).

Arrivée et départ des accueils périscolaires et de loisirs :

Sur le temps scolaire :

Le matin : accueil échelonné entre 7h30 et 8h40

Le soir départ échelonné entre 17h et 18h30

Les mercredis ainsi que pendant les vacances :

⇒ En demi-journée (uniquement les mercredis) :

Le matin : accueil échelonné entre 7h30 et 9h, et départ échelonné entre 12h et 12h30

L'après-midi : accueil échelonné entre 13h et 13h30, et départ échelonné entre 17h et 18h30

⇒ En journée :

Le matin : accueil échelonné entre 7h30 et 9h

Le soir : accueil échelonné entre 17h et 18h30

Projet pédagogique ALSH Maison de l'enfance objectif constant

PROJET PEDAGOGIQUE 3 - 5 ans MAISON DE L'ENFANCE					
DIAGNOSTIC	Finalité du projet éducatif				
Constats et liste des éléments qui caractérisent mon public	Ce projet éducatif a pour but de faire vivre les valeurs de l'Association en proposant des projets dédiés aux enfants, partagés avec les familles, les partenaires et permettant la construction de chacun en tant qu'individu par l'apprentissage du vivre ensemble tout en répondant aux différentes attentes des familles et de la collectivité.				
<ul style="list-style-type: none"> Public 3-5 ans Connaissance de la structure pour une partie des enfants accueillis Enfants demandeurs de nouvelles activités Difficulté dans le rangement Le mercredi et les vacances majorité de petite et moyenne section Départ d'enfant pour les activités sportives le mercredi après-midi Accueil d'enfants en situation de handicap Plusieurs enfants hors commune et non scolarisés sur la commune 	Objectifs éducatif				
	Promouvoir et mettre en œuvre des projets socialisants, innovants et inclusifs en s'appuyant sur le vivre ensemble, la solidarité, et le développement durable tout en travaillant sur la notion de parentalité	Développer une approche participative et citoyenne pour permettre l'épanouissement de sa personnalité, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie	Contribuer à renforcer la curiosité et le goût pour les apprentissages par la mise en place de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives.	Développer un accueil de loisirs sécurisant, répondant au rythme de chacun et favorisant le bien-être	Développer des actions éducatives de prévention autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté, du développement durable et de la sécurité routière.
	Objectifs généraux	Objectifs Opérationnels	Action ou projet d'animation	évaluation	
	A quoi je veux parvenir ?	En faisant quoi ?	Cela se concrétise par	Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> Le mercredi et les vacances majorité de petite et moyenne section Départ d'enfant pour les activités sportives le mercredi après-midi Accueil d'enfants en situation de handicap Plusieurs enfants hors commune et non scolarisés sur la commune 	Favoriser le développement de l'autonomie et de la confiance en soi en fonction de son âge et de ses capacités.	<ul style="list-style-type: none"> En aménageant l'espace pour favoriser l'autonomie des enfants En proposant des jeux et du matériel adapté En accompagnant les enfants dans les gestes de la vie quotidienne et en lui permettant de construire sa propre nomenclature En rendant les enfants acteurs de leur journée En favorisant de nouvelles expériences permettant à l'enfant de développer sa créativité, sa motricité, son imaginaire et sa curiosité 	<ul style="list-style-type: none"> Les meubles et les affichages sont placés de façon à créer des repères spatiaux ainsi que pour créer des ambiances spécifiques Le choix du matériel pédagogique ainsi que les outils (couverts, assiettes, chaises...) sont adaptés à taille et aux capacités motrices des enfants L'adulte accompagne, guide, conseille l'enfant qui le sollicite. Cela s'inscrit dans le cadre d'une relation vraie entre l'adulte et l'enfant où l'on nomme, explique, commente, réajuste. L'enfant est force de proposition et est écouté. Proposition de temps de paroles où l'enfant exprime ses désirs et ses besoins. En fonction de son âge l'enfant est responsabilisé dans les gestes de la vie quotidienne et dans ses activités (débarasser la table, servir les autres, sortir et ranger du matériel...) les enfants découvrent des environnements et des activités nouvelles auxquelles ils n'ont pas tous accès dans la vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Mixité des genres et mixité des âges - Satisfaction ou non des enfants - Activités proposées par les enfants - Respect du rythme des enfants - Activités adaptées ou pas - Ecoute et prise en compte des demandes des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan hebdomadaire d'équipe - Bilan des intervenants extérieur - Grilles d'évaluation Pep28 - Conseil d'enfant formel ou informel
<ul style="list-style-type: none"> Constats et liste des éléments qui caractérisent l'accueil de loisirs : Locaux partagés avec la crèche 2 salles d'activités 2 cours dans l'enceinte de l'ALSH Salle de restauration dans l'enceinte de l'ALSH 1 petite salle de sieste 	Développer le vivre ensemble, apprendre à construire avec d'autres, à développer la solidarité, la coopération, à exprimer son point de vue, ses émotions	<ul style="list-style-type: none"> En laissant la place aux enfants de s'exprimer sur le fonctionnement du centre En laissant le choix à l'enfant de l'activité qu'il souhaite réaliser En développant des projets partenariales avec d'autres associations 	<ul style="list-style-type: none"> En élaborant les règles avec les enfants et en réalisant des affichages personnalisés, un tableau de l'humeur En proposant, en suggérant, en laissant le choix de faire ou de ne pas faire Projet "boîtes solidaires" et projet au printemps avec l'association Aider autrement 28. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du matériel - Gestion des différents temps d'une journée type - Préparation et rangement des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion en amont du séjour et échange par mail
Les objectifs éducatifs		<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et mettre en œuvre des projets socialisants, innovants et inclusifs en s'appuyant sur le vivre ensemble, la solidarité, et le développement durable tout en travaillant sur la notion de parentalité Développer une approche participative et citoyenne pour permettre l'épanouissement de sa personnalité, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie Contribuer à renforcer la curiosité et le goût pour les apprentissages par la mise en place de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives. Développer un accueil de loisirs sécurisant, répondant au rythme de chacun et favorisant le bien-être. Développer des actions éducatives de prévention autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté, du développement durable et de la sécurité routière. 	<ul style="list-style-type: none"> En impliquant les familles, en communiquant avec elles au quotidien (appel, message, mail, affichage, parole) En permettant aux enfants de prendre conscience de leur individualité et de qui ils sont pour mieux appréhender l'autre En développant la notion de partage, d'empathie, de justice et de respect de l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> Montrer aux familles que nous les accompagnons dans l'éducation de leur(s) enfant(s) en s'intéressant, en posant des questions et en étant objectifs En proposant des temps de convivialité avec les familles (goûters, expos...) Adapter les activités et les jeux pour tous (filles, garçons, grands, petits...) Jeux d'opposition et de coopération Réalisation de jeux et d'activités autour de la solidarité, de la coopération et du partage (jeux de reconnaissance à l'aveugle, parcours en duos...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail d'équipe - Répartitions des tâches - Place de chacun - Objectifs atteints ou partiellement - Lien entre les projets et les activités

THEME GENERAL PORTEUR DES ACTIVITES pour l'année 2024/2025

L'ART :

BUTS : Découvrir l'art sous différentes formes

Objectifs pédagogiques :

- Découverte des débuts du cinéma
- Découverte de la sculpture
- Découverte de la peinture
- Découverte du théâtre et de la magie

Découverte de la musique et de l'expression corporelle

Découverte de l'art culinaire

En faisant ...

- **Des temps de regroupement** pour échanger, dialoguer avec les enfants sur leurs connaissances de l'art.
- **Des activités manuelles** qui vont permettre aux enfants d'acquérir des connaissances sur l'art en général, d'exprimer leur créativité et développer leur curiosité. Donner libre cours à leurs réflexions, leurs imaginations dans l'exploration des activités liées au projet. Nous les amènerons à manipuler de la pâte à sel, de la pâte à modeler durcissante, de l'argile, papier mâché, découpage, collage, peinture, encre...)
- **Des activités sportives/jeux** en lien avec le thème de la période pour un épanouissement physique de l'enfant, apprentissage de la vie en équipe.
- **1 atelier culinaire/période** en lien avec les saisons afin de découvrir des nouvelles recettes en expérimentant de nouvelles saveurs (gâteau à la carotte, gâteau chocolat/ courgette...).
- **des ateliers d'expression artistique** : Chants, ateliers rythmiques, jeux musicaux, expression corporelle et théâtrale : découvertes de bruits et de sons qui permettent d'accroître l'imagination, l'improvisation, la coordination et l'échange.

L'équipe d'animation proposera à la fin de l'année scolaire un temps convivial parents/enfants dynamisant la vie quotidienne l'accueil de loisirs.

Ainsi, un petit spectacle avec des danses et des chants seront proposés aux parents, celui-ci sera suivi de jeux divers.

Ce temps doit être un moment privilégié pour les parents et leurs enfants.

Les modalités de fonctionnement de l'équipe

Composition des équipes Mercredis / Vacances

NOM Prénom	Date de naissance	Qualification	Statut
CRINIER Elina	15/08/1978	BAFD	Directrice
KAMARA Léa	13/10/1999	BAFA	Animatrice
GOUSSET Arthur	12/09/2003	BAFA/BPJEPS en cours	Animateur
POTHIER Floriane	22/07/2003	CAP PE	Animatrice

Des C.E.E (Contrat Engagement Educatif) viennent en renfort de l'équipe et sont recrutés pour les vacances scolaires.

Composition de l'équipe périscolaire

NOM Prénom	Date de naissance	Qualification	Statut
CRINIER Elina	15/08/1978	BAFD	Directrice/ responsable soirs
BIRADES Amandine	08/09/1991	BAFD en cours	Responsable matins/ Animatrice soirs
DOGAN Devrim	12/12/1997	BAFA en cours	Animateur soirs
LE POL VOUSSANT Maud	06/09/2006	CAP AEPE en cours	Animatrice matins/soirs
GOUSSET Arthur	12/09/2003	BAFA/BPJEPS en cours	Animateur matins/soirs

Le rôle des animateurs

- **Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants, entretenir des relations avec les familles**
 - Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité et du protocole.
 - Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
 - Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
 - Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.
- **Participer à l'éveil des enfants par la mise en Œuvre de projets d'animation et des démarches pédagogiques**
 - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure
 - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
 - Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les enfants
 - Concevoir et élaborer les projets d'activités.
 - Jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants.
 - Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.
- **S'intégrer, participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation**
 - Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec l'équipe, établir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité rythmes de vie des enfants.
 - Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter et échanger ses connaissances et ses savoirs, évaluer les projets réalisés et son propre travail.
 - Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte à la directrice de toutes les situations particulières.
 - Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec l'équipe, les partenaires, les prestataires.
 - Utiliser de façon pertinente le matériel.
 - Participer au nettoyage quotidien de la structure pour faciliter le travail de l'agent d'entretien et respecter les mesures d'hygiènes indiquées dans le protocole.
- **Les animateurs stagiaires ont les mêmes rôles et fonctions qu'un animateur confirmé :**
 - Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
 - Participer au sein d'une équipe, à la mise en Œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'ADPEP28 dans le respect du cadre réglementaire des ACM
 - Construire une relation de qualité avec les enfants qu'elle soit individuelle ou collective
 - Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs activités

Le rôle et les fonctions du directeur

- Situer son engagement dans un contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- Diriger le personnel
- Développer les partenariats et la communication
- Assurer la gestion de l'accueil

Le directeur de l'ALSH accompagne l'animateur stagiaire vers l'acquisition de ses aptitudes et vers la réalisation de ses objectifs. Lors d'un 1er entretien, les objectifs sont présentés, expliqués et fixés ainsi que les moyens dont il dispose.

Tout au long de son stage, la directrice se montre à l'écoute de ses difficultés, de ses attentes et met tout en œuvre afin de le mettre à l'aise et favoriser son apprentissage. L'équipe d'animation a aussi un rôle de formateur en l'accompagnant sur le terrain et en partageant connaissances, compétences et expériences.

La directrice assure le bon fonctionnement éducatif, administratif et relationnel de la structure et se doit d'être la personne référente pour l'équipe, les familles, les intervenants et les prestataires. Elle est source d'impulsion, à travers le projet pédagogique, mais aussi jour après jour et veille à être dans une logique de formation pour son équipe d'animation. Elle participe aux activités au même titre que l'équipe d'animation. Elle est garante du projet éducatif de l'ADPEP28, de l'intégrité physique et morale des enfants et des adultes. Elle veille au respect des règles d'hygiène, de sécurité et des règles de vie ainsi que de la loi.

La répartition des temps respectifs d'activité et de repos

Le temps d'accueil du matin



L'équipe et la directrice accueillent les enfants et les familles de façon échelonnée et individuelle entre 7h30 et 9h.

Si un enfant n'a pas eu le temps de déjeuner à la maison et si les parents fournissent le petit déjeuner, l'enfant peut le prendre sur place.

L'équipe est disponible et à l'écoute pour :

- Recueillir les informations transmises par la famille
- Transmettre des informations et répondre aux questions des familles comme par exemple le planning donné en début de période.
- Permettre un accueil individualisé et échanger tout simplement avec l'enfant et sa famille
- Faciliter la rencontre entre plusieurs enfants autour d'un jeu de société
- Faire visiter la structure dans laquelle évolue leur enfant si les parents le souhaitent (seuls les enfants sont habituellement autorisés à pénétrer dans la structure).

Ce moment permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre.

Le rassemblement

Les enfants cessent les activités du temps d'accueil du matin. Lors de ce moment, l'équipe d'animation fait l'appel. Elle prend le temps d'expliquer le déroulement de la journée (activités, menus du repas et du goûter, nouveaux arrivants et/ou animateurs), transmettre diverses informations et/ou d'échanger avec les enfants. Ce moment s'accompagne de chansons ou jeux pour permettre un réveil convivial.

Le temps calme

Quel que soit l'âge de l'enfant, un moment de repos – même court – est nécessaire après le repas. Véritable coupure dans la journée, le temps calme permet à chacun de se détendre et de se reposer afin de mieux reprendre les activités ensuite.

Nous privilégions les activités calmes telles que, la lecture, le dessin, les jeux de société, les discussions, etc...

Important : les temps de repos – en particulier la sieste – ne sont jamais présentés comme une punition ou une brimade.

La sieste



Pour les 3-5 ans, le temps calme est le moment privilégié pour raconter une histoire suivi d'une petite sieste.

L'aménagement d'un lieu à l'écart du bruit afin que la sieste soit la plus profitable possible. (Décoration, lecture de conte, musique douce, doudou à disposition...)

Aucun enfant n'est obligé de dormir s'il ne le souhaite pas. Dormir est une possibilité et non pas une nécessité.

Le temps d'accueil du soir



A partir de 17h et jusqu'à 18h30, le départ des enfants est échelonné.

Des ateliers, du matériel intérieur et/ou extérieur sont mis à disposition des enfants.

Comme l'accueil du matin, c'est un moment important pour les parents qui ont besoin de savoir comment s'est passée la journée de leur enfant.

L'équipe est disponible, échange avec les parents sur toutes informations pertinentes ou non de la journée.

L'équipe part aussi de façon échelonnée.

L'équipe pédagogique veille toutefois à ne pas tout transmettre aux parents. Certaines choses se règlent sur la structure. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si oui ou non, il est important que les parents soient informés.

La notion d'accueil doit être prise en compte dans toute sa dimension : arrivée et départ, matin et soir et enfin du 1er au dernier jour d'accueil.

Les temps d'activités



Il est important de proposer de la mixité dans les activités pour répondre aux besoins des enfants, au développement de leur motricité fine et globale et au respect des règles. L'activité doit être enrichissante. Les activités sont encadrées par l'équipe pédagogique.

Durant ces temps, les enfants sont invités à participer aux activités mais ont le choix de ne pas faire les activités et de choisir de faire ce qu'ils ont envie en respectant les règles de vie et le déroulement des activités. L'enfant a le droit de changer d'avis. Il arrive parfois que l'enfant, en voyant les autres faire l'activité, lui donne envie de la faire à son tour. Les activités s'articulent autour de la thématique choisie par l'équipe et les enfants.

Le lieu (intérieur/extérieur) et le moment (matin/après-midi) de l'activité peut varier, par rapport au planning proposé, selon la météo et l'improvisation des enfants et de l'équipe pédagogique. Les parents en sont informés.

Il est important de donner un cadre et des consignes pour permettre aux enfants d'évoluer en toute liberté et en autonomie pendant le déroulement des activités. L'équipe fonctionne de manière « décloisonnée » ; c'est-à-dire qu'elle permet aux enfants de circuler entre toutes les activités, de prendre des décisions en choisissant d'arrêter à tout moment et de « zapper » entre les activités proposées et les espaces informels.

Les temps libres, les temps de récupération

Les temps libres et les temps de récupération sont des temps de la vie quotidienne et ont leur place dans la vie de la structure. Ils permettent aux enfants d'exprimer leur imagination et tout leur potentiel créatif et également de se ressourcer pour récupérer d'une activité intense.

Ce sont des moments de socialisation. En effet, lors de ces temps, les enfants apprennent à s'autoréguler et développent leur autonomie. En ce sens, ils permettent aussi de développer leur citoyenneté.

Les premiers jours, l'équipe explique le fonctionnement, le cadre, les règles à respecter et le protocole. Ces temps ne sont pas cohérents s'ils durent toute la journée. La durée doit être limitée et formalisée. Ils ne peuvent pas remplacer un temps d'activité encadrée. Ils se déroulent à l'intérieur comme à l'extérieur.

La place et les besoins des enfants ainsi que ses capacités sont prises en compte par l'équipe, qui est à l'écoute, vigilante, disponible, garante du temps et de la gestion des conflits ou toutes autres difficultés.

Les conditions :

- Les activités sont choisies par les enfants de manière individuelle ou collective
- Avoir un cadre. Ce n'est pas une liberté totale des enfants pour faire n'importe quoi.
- Les enfants sont en autonomie
- Ce n'est pas le silence absolu

Quand :

- Ces temps sont souvent en relation avec le temps d'accueil et en alternance avec les activités proposées du planning.

L'Aménagement :

- Il n'y a pas d'aménagement particulier. L'équipe pédagogique met des jeux, du matériel (intérieur/extérieur) à disposition pour que les enfants aient le plus de choix possible. Des espaces « ateliers » sont mis en place et permettent aux enfants de se repérer et de circuler plus facilement.

Les besoins :

- Les enfants ont besoin de souffler, de récupérer, de se défouler, de se construire, d'échanger, d'être seul ou en groupe.

Les temps de repas du midi et du goûter



Le temps du repas doit être un moment convivial, de détente et également un moment d'éducation à la santé (hygiène, repas équilibré).

Au début et à la fin de chaque temps de repas, les enfants sont invités à passer aux toilettes et à se laver les mains. L'équipe pédagogique ne mange pas à table avec les enfants au vu de la configuration de la restauration. Tout le matériel étant adapté à leurs capacités et à leur taille, les enfants sont en autonomie du début à la fin du repas. En cas de difficulté ponctuelle, l'adulte répond naturellement aux besoins des enfants.

C'est un moment éducatif où chaque enfant est invité à goûter les aliments mais ils ne sont pas forcés à manger. L'équipe est là pour susciter une curiosité des goûts et des consistances. Elle est là pour apprendre aux enfants à manger proprement, à être poli (s'il te plait, merci), à exprimer ses plaisirs et ses déplaisirs face aux aliments.

C'est un moment d'apprentissage social où chaque enfant apprend à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part et à respecter les régimes alimentaires de chacun ainsi qu'à débarrasser. Le coût du repas, pour l'équipe pédagogique, est pris en compte par l'Association PEP28 et il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature. C'est un temps pédagogique à part entière.

Le temps du goûter est un moment où l'équipe pédagogique et les enfants font un bilan de la journée. Cela permet d'évaluer et de réajuster, si nécessaire, pour la journée du lendemain.

En conclusion d'une journée type

La place de l'enfant est prise en compte pour qu'il puisse :

- Agir sur ce qui l'entoure
- S'exprimer, donner son avis
- Créer, inventer, imiter, jouer
- Prendre des initiatives
- Faire des choses en autonomie et par lui-même
- Renforcer sa place dans le groupe
- Evoluer à son rythme en fonction de ses intérêts et de ses capacités.

Tout au long de cette journée type, l'équipe fonctionne, accompagne, travaille, interagit et intervient de manière à prendre en compte individuellement et/ou collectivement quatre approches :

« Laisser faire, laisser jouer »

L'équipe n'intervient pas, elle veille à la sécurité des enfants. Elle reste présente et disponible. Elle laisse ainsi les enfants créer, choisir et organiser leur activité. L'attitude de l'équipe est surtout liée à sa capacité de tolérer la spontanéité des enfants et d'éviter d'interdire de façon abusive les espaces autorisés d'activités et/ou de jeux.

« Faire avec, jouer avec »

L'équipe devient partenaire de l'enfant. Elle est en quelque sorte dans une situation d'égalité avec lui. Elle participe aux jeux, entre dans leur imaginaire tout en restant un adulte conscient de son statut.

« Donner à faire, donner à jouer »

L'équipe ne se contente pas de surveiller les enfants. Elle agit sur l'environnement et non sur l'activité en aménageant un espace, en mettant à disposition de matériel, en proposant des situations. Elle incite, donne envie mais n'impose pas. Son rôle est de faciliter le déroulement de l'activité afin d'en assurer la continuité.

« Faire faire, faire jouer »

L'équipe définit tout (règles, organisation). Cette attitude permet de faire découvrir, de réguler les relations, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet. Le but pour l'enfant est d'essayer, d'apprendre à faire par lui-même et d'éveiller sa curiosité et sa créativité.

La nature des activités proposées

Les activités proposées au sein des ALSH sont en lien avec le projet pédagogique de la structure défini en amont. Elles peuvent être de différentes natures :

- Les activités sportives, collectives
- Les activités manuelles, culturelles, scientifiques et techniques
- Les activités d'expression
- Les activités spécifiques
- Les ateliers pâtisserie/cuisine

Les activités sportives, collectives

Ce sont des variantes ludiques et permettent à chaque enfant de développer des habiletés motrices, des notions d'équipe ou tout simplement le sens de déplacement suivant l'âge de chacun. Elles sont adaptées aux enfants et à la météo (à faire le matin si la température de l'après-midi est trop élevée). Elles se déroulent en majorité à l'extérieur, dans le préau de l'école et/ou au Parc des 4 Saisons. (Les enfants sortiront le moins possible de la structure pour respecter le protocole). La structure possède du matériel pour les jeux extérieurs.

Les activités manuelles, culturelles et scientifiques

Elles se déroulent dans la salle d'activité et/ou à l'extérieur selon le temps. Elles permettent :

De s'exprimer en transformant, en assemblant, en colorant, en créant...

De découvrir de nouvelles façons de faire

D'apporter la notion de plaisir en créant individuellement et/ou collectivement

Les activités d'expression

Chaque enfant peut bouger, danser, imaginer, s'exprimer comme il veut ou avec la mise en place de consignes que l'équipe d'animation indique au début de l'activité.

Les activités spécifiques

Les sorties sont choisies en fonction de l'âge des enfants et permettent de découvrir d'autres espaces d'expérimentation.

Certaines activités se font en groupe et par tranche d'âge malgré notre volonté de ne pas faire de répartition par groupe d'âge. Cela permet de respecter le rythme, le développement et la motricité de chacun.

Les sorties sont autorisées sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales. Les intervenants sont admis dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Les ateliers pâtisserie/cuisine

Cuisiner est une expérience sensorielle. L'ensemble des sens sont mobilisés pour la découverte et le plaisir du goût, l'odorat mais aussi le toucher, la vue avec les différentes manipulations. C'est un moment de convivialité où les enfants participent à une œuvre collective !

Les modalités d'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Le handicap au sens de la loi constitue « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable et définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou de trouble de santé invalidant ».

Penser alors que le handicap ne concerne que les enfants souffrant d'une déficience intellectuelle ou moteur est trop restrictif. Un enfant portant des lunettes de vue est, au sens des précédentes définitions, en situation de handicap et le port de lunettes permettant de limiter le handicap. Sont donc également concernés : les enfants diabétiques, asthmatiques, épileptiques...

Lorsqu'une demande d'accueil d'enfants porteurs de handicap nous parvient nous œuvrons pour que celui-ci soit accueilli dans de bonnes conditions en mettant en place une réunion avec les parents et les éventuelles partenaires pour avoir le plus d'informations possible et faciliter son intégration et ainsi pourvoir répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Les familles vulnérables sont mises en relation vers les interlocuteurs appropriés.

L'équipe pédagogique veille à tout mettre en œuvre pour l'inclusion des enfants en situation de handicap au même titre que les autres et aménage les jeux, espaces et le quotidien en fonction.

Fonctionnement périscolaire du matin

Equipe

Responsable=>AMANDINE BIRADES

Animateur=>Arthur GOUSSET, Devrim DOGAN

Horaires :

7h30 -8h45

7h20 – 25 : Les animateurs arrivent à la MDE pour organiser la salle (descendre les chaises, installation de petits pôles d'activités autonomes, sortir la liste d'appel) et pour regarder les mails et messages des parents (responsable).

7h30 : Ouverture des portes → Arrivée échelonnée des enfants

Les enfants se déchaussent tous dans le hall d'entrée

- Petites sections : Posent leurs affaires sur les portes manteaux du hall
- Moyens et Grands : Posent leurs affaires sur les portes manteaux dans la salle d'activité (Tous les portes manteaux sont identifiés avec leur photo.)

Les enfants peuvent aller en autonomie sur les activités autonomes installées sur les tables.

Pour signaler leur présence, les parents sonnent à l'interphone de la MDE. Les animateurs se déplacent jusqu'à la porte afin de s'assurer de l'identité de chaque personne.

(Nous n'avons pas désigné de rôle pour chaque animateur, lorsqu'on entend la sonnerie, on communique sur qui part ouvrir la porte).

8h15 : Rangement de la salle

(Nous rangeons la salle à l'aide d'une musique de rangement)

8h25 : On habille les enfants pour aller à l'école (chaussures, manteaux)

On les fait se ranger et on fait une petite chanson, un petit jeu en attendant que le car arrive.

8h35 : Arrivée du car

- Un animateur devant qui mène le groupe jusqu'au car
- Un animateur qui aide les enfants à monter dans le car
- Un animateur derrière qui ferme la marche avec le sac pharmacie et la liste d'appel.

8h42 : Arrivée du car à l'école

On accompagne les enfants jusqu'à leur classe

(On laisse le sac pharmacie et la liste d'appel au personnel de l'école qui les restitueront à l'équipe périscolaire du soir)

8h45 : Fin du périscolaire

Temps périscolaire soir

Equipe :

Directrice Remplaçante => ELINA CRINIER

Animateur =>Amandine BIRADES, Devrim GOGAN, Arthur GOUSSET ,

Horaires :

Directrice => 16h30 - 18h30 (Directrice non déchargée)

Animateurs => 16h45 - 18h30

Déroulement du périscolaire :

16h30 – 16h45 Le directeur doit vérifier s'il y a des messages de parents sur le téléphone professionnel ainsi que les informations sur la boîte mail. Il doit prendre la pochette des classes et partir pour l'école à 16h38.

16h45 – 16h55 Arrivée à l'école, dans le hall d'entrée récupérer le sac pharmacie et la pochette des informations personnelles (fiche sanitaire 1^{er} page), et se diriger vers les classes respectives.

Les enfants, une fois appelés, se dirigent au fond du couloir où un animateur les attend près de la porte de sortie. Tous les enfants sont recomptés par 2 animateurs. Une fois que les enfants sont rangés 2 par 2, un animateur en chef de file sort en direction du car, un second à la porte recompte les enfants qui sortent, un troisième sort pour accompagner le groupe et aider le premier pour la montée dans le car, et enfin le quatrième ferme la marche, celui qui à compter retourne en milieu de file pour assurer la sécurité du groupe jusqu'au bus. En arrivant au bus, 2 animateurs montent en amont pour installer et attacher les enfants, le 3^{ème} se place à la porte du bus pour les aider à monter, un animateur au milieu du rang pour sécuriser et enfin un dernier animateur qui ferme le rang. (Dans de rare cas, où le bus ne peut pas assurer la montée prendre la grande montée en face du parking de l'école puis zone piétonne seul 3 passages piétons sont à emprunter dont un sécurisé par un agent de la commune pour la sécurité des enfants et des animateurs).

16h55-17h CAR

17h – 17h10 On descend du car, pour le bon déroulement 3 animateurs passent avant les enfants, 1 animateur va ouvrir la porte du centre puis compter le nombre d'enfants qui entre, 1 dans le couloir pour la surveillance des enfants, 1 à la sortie du car pour compter et aider à descendre si besoin, 1 à l'arrière du car pour surveiller les oublis et aider les enfants.

17h05-18h15 Les enfants une fois descendu du bus arrivent dans le couloir, ils se déchaussent au niveau de leur porte-manteau, retirent leurs manteaux et prennent leurs boîtes à goûter. Dès que tout le groupe est arrivé, un animateur va ouvrir l'accès à la salle aux enfants pour qu'ils puissent poser leurs boîtes sur les tables prévues pour le goûter. Une fois la boîte posée, ils ont deux options :

Option n°1 : Direction les toilettes, si envie besoin, ainsi que le lavage des mains, les toilettes sont surveillées par un animateur pour assurer que chaque enfant se lave bien les mains, ne gaspille pas l'essuie-mains, qu'il n'y ait pas de bousculades ou autre. Une fois le lavage des mains terminé, l'enfant retourne s'asseoir à sa place et attend le reste du groupe pour manger.

Option n°2 : L'enfant n'a pas envie d'aller aux toilettes, il peut utiliser le pousse-mousse pour se laver les mains et ensuite prendre sa place autour de la table et attendre le reste du groupe pour manger.

Une fois l'étape toilettes/lavage de mains fait pour tout le monde, que tous les enfants sont assis autour des tables, le goûter peut commencer. Durant l'étape toilettes/ lavage, les enfants peuvent solliciter les animateurs présents dans la salle pour les aider à ouvrir leur goûter. Des bacs sont posés sur chacune des tables et servent de poubelle de table où les enfants peuvent y mettre leurs emballages et papiers de goûter. A la fin du goûter, un enfant de chaque table sera désigné comme chef de table et aura la responsabilité de nettoyer la table ainsi que de vider le bac dans la poubelle.

A la suite de cela, 2 animateurs proposeront de courtes activités, un autre animateur surveillera les enfants restés en autonomie et enfin le dernier fera le départ des familles.

18h15-18h30 : La journée touche à sa fin, début du rangement de la salle, les enfants sont les bienvenues pour aider au rangement. Mettre les chaises sur les tables, vérifier les toilettes. Quelques minutes avant 18h30, commencer à faire s'habiller les enfants restant. 18h30 fin du périscolaire.

LISTE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT SUR LE PERISCOLAIRE

(nombre d'animateur à recruter en fonction du nombre d'enfants présents)



Accueil de loisirs : (indiquer le nom et la commune) : ALSH Le coudray Maternel – rue Françoise Dolto 28630 Le Coudray

Période : Année 2024-2025

Equipe d'encadrement :

Nom	Prénom	Date de naissance et Age	Statut	Dates du contrat	Fonctions	Qualifications	Durée hebdo	Anciennete aux PEP	Temps de pause
CRINIER	Elina	15/08/1978 46 ans	CDI	07/2019	Directrice	BAFD	35.03	5 ans	
BIRADES	Amandine	08/09/1991 33 ans	CDI	09/2023	Adjointe	BAFD en cours	35.03	1 an	
GOUSSET	Arthur	12/09/2003 21 ans	CDI	09/2021	Animateur	BAFA	32.00	3 ans	
DOGAN	Devrim	12/12/1997 27 ans	CDD	07/2024	Animateur	BAFA en cours	24.00	5 mois	
LE POL VAUSSANT	Maud	06/09/2006 18 ans	CDD	09/2024	Animatrice	CAP Petite Enfance en cours	35.03	Apprentissage	